Grille tarifaire

Secteur privé

Salariés et employeurs non-salariés

1. OFFRE SOCLE

- **Suivi de l'état de santé des salariés et des employeurs non-salariés***
- **Accompagnement individuel en psychologie du travail**
- **Actions de médiation entre 2 personnes**
- **Vie de l'entreprise** : participation au CSSCT, participation aux réunions de travail**, gestion de crise sanitaire**
- **Prévention des risques professionnels**
- **Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) et maintien en emploi :** mobilisation et activation de la cellule PDP, accompagnement individuel des salariés, mise en place et suivi de l'Essai encadré
- **Sensibilisation et conseils collectifs** (prévention des risques professionnels, PDP, promotion de la santé publique au travail) : webinaires ; actions intra-entreprises** ; actions interentreprises ; journées de sensibilisation aux RPS
- *Plan de prévention annuel (entreprises de + de 250 salariés)*

* Les employeurs non-salariés dont l'entreprise est adhérente à un SPSTI, peuvent bénéficier de l'offre de services du SPSTI proposée aux salariés.

** Un forfait d'actions en milieu du travail par an et par tranche de 75 salariés

	Montant HT par salarié
Droits d'entrée *facturable uniquement à la première inscription du salarié*	10 €
Forfait annuel *indépendant du nombre de visites effectuées dans l'année pour un même salarié (suivi simple, renforcé, ou adapté)*	118 €
Intérimaire : *forfait annuel indépendant du nombre de visites effectuées dans l'année (suivi simple, renforcé, ou adapté)*	104 €
Rendez-vous non honoré	101 €

2. OFFRE COMPLEMENTAIRE : tarifs ou sur devis

Prestation de service hors forfait annuel d'actions en milieu du travail :

- **Suivi de l'état de santé des salariés :** prestations supplémentaires ou spécifiques, hors cadre de l'offre socle (sur devis)
- **Clinique du travail :** Intervention collective, en entreprise (12 jours)
- **Médiation collective :** 2 personnes et + : entretiens individuels préalables et séances de médiation collectives
- **Vie de l'entreprise :** détachement IDEST dans le cadre d'une permanence infirmière en entreprise (sur devis) ; mise à disposition d'une cabine de téléconsultation en entreprise (sur devis)
- **Prévention des risques professionnels :** accompagnement expert de niveau 2
- **Bien-être au travail :** initiations complémentaires
- **Actions de formation :** IPAL est un organisme de formation depuis le 23/11/05 enregistré sous le N° 11 94 06 742 94 auprès de la DRIEETS. Certification QUALIOPI obtenue sous le N° 2025-94514.
  > Premiers secours : formations initiales et mises à jour
  > Risques liés à l'activité physique au travail
  > Référent échauffement en milieu professionnel

3. OFFRE SPÉCIFIQUE : Campagne de vaccination (en dehors du temps médical habituel)

Prestation de service hors forfait annuel d'actions en milieu du travail ou hors temps médical habituel

- **Campagne de vaccination** : réalisée à la demande de l'entreprise et spécifiquement dédiée à celle-ci.
- **Réalisation** : intervention organisée en dehors du temps médical habituellement consacré au suivi individuel des salariés.
- **Vacations** : Nombre de vacations, horaires et lieu définis en fonction des effectifs concernés et des besoins de campagne.
- **Tarification** : tarif établi sur devis en fonction du nombre de vacations nécessaires à la réalisation de la campagne.
- **Vaccins et matériels** : facturés au coût d'achat.
- **Modalité de réalisation** : précisées dans un accord de réalisation spécifique à la campagne de vaccination.

4. OFFRE DÉCOUVERTE

Offre adaptée et destinée aux entreprises non adhérentes à Ipal : sur devis

- Rencontre avec un professionnel médical de la santé au travail
- Prévention des risques professionnels
- Prévention de la désinsertion professionnelle
- Prestation de services « sur mesures »

› Actions de Formation

PRESTATIONS	Montant HT
ACTION EN MILIEU DE TRAVAIL HORS FORFAIT/ VACATION CAMPAGNE DE VACCINATION HORS TEMPS MEDICAL HABITUEL	900 €
SENSIBILISATION EN ENTREPRISE HORS FORFAIT	350€
MÉDIATION À PARTIR DE 3 PERSONNES *(médiatrice IPAL + externe) *par salarié*	95€*
INITIATION À LA MINDFULNESS EN ENTREPRISE *(10 personnes – 1 jour)*	800€
FORMATION (QUALIOPI)	Par salarié
SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL *(Formation initiale)*	250 €
MAC SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL *(Maintien et Actualisation des Compétences)*	150 €
INITIATION AUX PREMIERS SECOURS AVEC DAE *(Défibrillateur Automatisé Externe)*	75 €
PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS A L'ACTIVITE PHYSIQUE IBC *(Industrie Bâtiment Commerces et activités de bureau)*	275 €
PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS A L'ACTIVITE PHYSIQUE PE *(Petite Enfance)*	275 €
PRÉVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE 2S *(Sanitaire et Médico-Social)*	420 €
RÉFÉRENT À L'ÉCHAUFFEMENT EN MILIEU PROFESSIONNEL *(REMP)*	190 €

› *Toutes actions en milieu du travail en plus, ou hors de l'offre socle.*